

### Questions d'ordre général

**Q: Est-ce que la session d'hiver sera prolongée pour rattraper les cours perdus?**

R: Oui, veuillez voir ci-dessous les nouvelles dates.

<p><b>Les cours du lundi:</b> 7,14,21 février 7,14,21,28 mars 4 avril</p>	<p><b>Les cours du mardi:</b> 8,15,22 février 8,15, 22, 29 mars 5 avril</p>	<p><b>Les cours du mercredi:</b> 9,16,23 février 9,16,23,30 mars 6 avril</p>
<p><b>Les cours du jeudi:</b> 10,17,24 février 10,17,24,31 mars 7 avril</p>	<p><b>Les cours du vendredi:</b> 4*,18,25 février 11,25 mars 7,14,21 avril *Le cours de Multisport et de basketball ne commence pas le 4 février. Le premier cours sera le 18 février.</p>	

**Q: Serez-vous en mesure d'offrir des cours au printemps?**

R: Oui, mais la session sera plus courte. Plus de détails seront dévoilés prochainement.

**Q: Les enfants doivent-ils porter leur masque pendant l'activité?**

R: Oui, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

### Annulation et remboursement

**Q : Puis-je annuler l'inscription de mon enfant dès maintenant?**

R : Oui, vous avez jusqu'au mardi 1er février pour annuler votre inscription et recevoir un remboursement complet. Si vous annulez après le mardi 1er février, vous ne pourrez recevoir qu'un crédit. Pour annuler votre inscription, envoyez un courriel à [inscriptions@doseofhappy.co](mailto:inscriptions@doseofhappy.co)

**Q : Même si les activités sont à nouveau autorisées par le gouvernement, je ne suis pas à l'aise avec la participation de mon enfant aux activités parascolaires, puis-je obtenir un remboursement?**

R : Oui, vous avez jusqu'au mardi 1er février pour annuler votre inscription et recevoir un remboursement complet. Si vous annulez après le mardi 1er février,



vous ne pourrez recevoir qu'un crédit. Pour annuler votre inscription, envoyez un courriel à [inscriptions@doseofhappy.co](mailto:inscriptions@doseofhappy.co)

**Q: En ce moment, je ne suis pas à l'aise avec la participation de mon enfant aux activités parascolaires, puis-je obtenir un remboursement mais réinscrire mon enfant à la mi-session?**

R: Pour ce qui est du remboursement, vous avez jusqu'au mardi 1er février pour annuler votre inscription et recevoir un remboursement complet.

Pour ce qui est de la réinscription, elle ne sera malheureusement pas possible en cours de session; vous devrez attendre la période d'inscription des activités du printemps.

Pour annuler votre inscription, veuillez envoyer un courriel à [inscriptions@doseofhappy.co](mailto:inscriptions@doseofhappy.co)